



## Rénovation des tours Florair à Jette: le plus grand chantier d'isolation de logements sociaux en Région bruxelloise

**La site de logements sociaux Florair à Jette connaîtra une importante rénovation pour améliorer la performance énergétique des quatre immeubles du site. « Il s'agit du plus grand chantier de rénovation énergétique jamais lancé sur le territoire de la Région bruxellois », se réjouit le Secrétaire d'Etat au Logement, Christos Doulkeridis.**

Les 362 logements du site Florair du Foyer Jettois (35 656 m<sup>2</sup> de surface totale) s'apprêtent à vivre une véritable mue énergétique dans les années à venir. Les travaux se dérouleront en deux phases. La première concerne les bâtiments Florair I et Florair IV, les plus anciens du site. La rénovation concerne différents aspects : l'isolation complète des façades, le remplacement des châssis et la mise en place d'un système de ventilation double flux, la résolution des ponts thermiques aux balcons et l'installation de 120 m<sup>2</sup> de panneaux solaires thermiques. Le coût de ces travaux est estimé à 4,4 millions €. Ils seront menés par le Foyer Jettois avec l'appui du pôle d'expertise de la Société de Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB). Ils seront financés grâce au plan quadriennal régional consacré à la rénovation des bâtiments du logements social et grâce à un subside de Bruxelles Environnement dans le cadre du programme « Bâtiments exemplaires » lancé par la Ministre bruxelloise de l'Energie, Evelyne Huytebroeck.

Le permis d'urbanisme pour cette rénovation est délivré. Dès que l'entrepreneur sera désigné, les travaux pourront démarrer en 2014 ou 2015. « *Ce chantier est particulier à plus d'un titre. A son terme, il permettra de faire passer les besoins énergétiques à 20kWh/m<sup>2</sup>/an contre les 200 kWh actuels. Mais l'autre particularité de ce chantier réside dans le déroulement du chantier. En effet, les travaux seront effectués sans déplacer les habitants actuels* », précise Christos Doulkeridis.

La deuxième phase de rénovation du site Florair comprend les immeubles Florair II et III. Sur proposition du Secrétaire d'Etat au Logement, Christos Doulkeridis, la rénovation énergétique de ces deux immeubles a été reprise dans l'avenant 11 de l'accord Beliris qui prendra en charge la totalité du financement des presque 5 millions nécessaires pour réaliser les travaux. La conduite de cette rénovation sera également assurée par le pôle d'expertise de la SLRB.

Pour le Secrétaire d'Etat au Logement, ces chantiers d'isolation sont une véritable priorité au profit des locataires du Foyer Jettois. « *La transition énergétique du logement social est une avancée sociale, économique et environnementale. Elle permet aux locataires d'être protégés contre la hausse des prix de l'énergie et contribue aux objectifs de réduction de CO<sub>2</sub> auxquelles s'est engagée la Région dans le cadre de la lutte contre le changement climatique* », conclut Christos Doulkeridis.

Et de souligner par ailleurs, *"en période de crise, la poursuite, par les pouvoirs publics, de ces vastes travaux d'investissements est aussi une garantie d'activité et d'emploi."*

En résumé :

- les tours Florair, avenue Guillaume Degreeef à Jette
- 35 656 m<sup>2</sup> de surface totale, ce qui représente 362 logements
- Florair I & IV : coût total des travaux estimés à 4,4 millions d'euros
- Florair II & III : coût total des travaux estimés à 4,9 millions d'euros